



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS



Édition spéciale du 03 août 2026



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

ÉDITION SPÉCIALE DU 3 AOÛT 2026

01 – DIRECTION INTERRÉGIONALE DES SERVICES PÉNITENTIAIRE

01-01 Décision 2026/2 24 juillet 2026 portant délégation de signature dans les domaines gracieux et contentieux en matière d'attributions indirectes ainsi que pour les transactions en matière de douane et d'argent liquide

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES
ET DROITS INDIRECTS

METZ, LE 24 JUIL. 2026

DI GRAND EST

25 AV FOCH

BP 61074 METZ CEDEX 01 METZ

Site Internet : www.douane.gouv.fr

Affaire suivie par : Carole THIRIOT

Téléphone : 09 70 27 74 06

Télécopie : -

Mél : carole.thiriot@douane.finances.gouv.fr

Réf : SGI26128

Décision 2026/2 du Directeur Interrégional du Grand Est portant
délégation de signature dans les domaines gracieux et contentieux
en matière de contributions indirectes ainsi que pour les
transactions en matière de douane et d'argent liquide.

Liste des directeurs régionaux des douanes et droits indirects de la direction interrégionale
des douanes et droits indirects du Grand Est.

Vu les III et V de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts ;

Vu les articles 214 et 215 de l'annexe IV au code général des impôts ;

Vu les articles L.613-1 et R.613-1 à R.613-3 du code des douanes ;

Article 1er - Les directeurs régionaux des douanes et droits indirects ou les agents chargés
de leur intérim dont les noms suivent bénéficient de la délégation automatique du directeur
interrégional du Grand Est. Ils peuvent subdéléguer cette signature aux agents placés sous
leur autorité dans les conditions précisées par le 2. du I de l'article 215 de l'annexe IV au
code général des impôts en matière de contributions indirectes, et en application de l'article
R.613-2 alinéas 3 du code des douanes s'agissant des transactions de l'article L.613-1 du
même code tant en matière de douane que de contributions indirectes.

Nom, Prénom	Siège de la direction régionale
CARON Vincent	DR NANCY
GRANDGIRARD Joseph	DR STRASBOURG
AMBACH Sandrine	DR REIMS
ROCKLIN Estelle	DR MULHOUSE

Article 2 – La présente liste nominative est publiée au recueil des actes administratifs du
département du siège de la direction interrégionale et au recueil des actes administratifs de
chacun des départements du siège de chacune des directions régionales concernées.

L'administrateur général des douanes,
Directeur interrégional,

Philippe MARNAT